

ANNUAIRE FRANÇAIS
DE
RELATIONS
INTERNATIONALES

2016

Volume XVII

**PUBLICATION COURONNÉE PAR
L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES**

(Prix de la Fondation Edouard Bonnefous, 2008)



Université Panthéon-Assas
Centre Thucydide

INTRODUCTION

FRANCE-ALLEMAGNE : UNE UNITÉ DE DESSEIN ET DE CONCEPTION ?

PAR

XAVIER PACREAU (*) et STEFAN C. AYKUT (**)

L'année passée a véritablement mis à l'épreuve la relation franco-allemande à plusieurs égards et soulevé différentes interrogations. Il y eut d'abord la suite de crise de la dette publique grecque, pendant laquelle la France et l'Allemagne n'ont pas toujours été sur la même ligne, notamment en ce qui concernait une éventuelle sortie de la Grèce de la zone euro. Même si à terme un habile partage des rôles entre les deux partenaires a permis d'encourager ce pays à accepter un train de réformes internes urgentes, il n'en demeure pas moins que la question n'est nullement réglée ; beaucoup de difficultés restent à surmonter. Si l'Allemagne, par la voix de son ministre des finances W. Schäuble, a ainsi précisé la règle du jeu de la zone euro qui peut conduire à l'éviction d'un pays ne se conformant pas aux principes gouvernant son fonctionnement, elle l'a fait de manière unilatérale, mettant ainsi en jeu son capital politique auprès de ses partenaires européens.

Lors de la « crise des réfugiés » résultant de l'arrivée de très nombreux migrants, majoritairement de provenance des conflits au Moyen-Orient, l'Allemagne s'est distinguée de ses partenaires en adoptant une attitude très accueillante. Même si on ne peut ignorer que cette politique répond également à des besoins de main-d'œuvre dans un pays qui vieillit, il convient de remarquer que ni cette posture d'ouverture, ni les réactions beaucoup plus hostiles d'autres pays européens, allant du refus d'accueillir des réfugiés dans le cadre d'un partage du fardeau européen à la fermeture des frontières, n'ont préalablement fait l'objet d'une concertation entre Etats membres. Or, dans la crise des réfugiés comme dans les autres crises auxquelles l'Union fait face, l'attitude d'un pays membre ne peut être sans conséquences logistiques et politiques sur les autres. Dans l'effort actuel des instances européennes de reprendre la main – renforcement des frontières extérieures de l'Europe, répartition des réfugiés sur les pays européens et recherche d'un accord avec la Turquie pour tenter de contrôler le

(*) Maître de conférences à la Faculté libre de Droit (Paris, France) et directeur de la publication de la revue *Le Forum franco-allemand*.

(**) Politiste et sociologue, chercheur au LISIS (Université Paris Est – Marne-la-Vallée, France).

mouvement migratoire –, des divisions profondes sont apparues, faisant craindre à certains un risque d'éclatement de l'Union. Une initiative conjointe française et allemande en la matière, concertée avec des pays d'Europe de l'Est et du Sud, serait souhaitable, mais rien n'indique qu'elle soit en préparation.

En revanche, en ce qui concerne le terrorisme qui a frappé la France en janvier et en novembre 2015, on ne peut que souligner la solidarité sans condition de l'Allemagne. Cette solidarité s'est d'ailleurs prolongée à travers une coopération particulièrement étroite des services de renseignements des deux pays et plus globalement de tous les services luttant contre le terrorisme, ce qui contraste avec les couacs dans la coopération franco-belge sur le sujet. Toutefois, le caractère fonctionnel de cette collaboration ne doit pas faire oublier que l'Allemagne se tient aussi à une distance très prudente des opérations militaires destinées à endiguer sur le terrain les foyers du terrorisme international, que ce soit au Sahel, en Iraq ou en Syrie. Cette réserve – même si des moyens matériels et logistiques sont mis à disposition – est d'ailleurs interprétée de façons différentes en France, où on veut y voir une frilosité et un manque d'engagement du partenaire allemand, et outre-Rhin, où on met l'accent sur les différences d'analyse. En effet, les responsables politiques allemands semblent sceptiques quant aux chances de succès d'un activisme militaire qui ne semble pas, pour l'heure, assis sur des coalitions régionales robustes et une stratégie du long terme. En outre, une réticence persistante quant à l'efficacité de l'outil militaire pour résoudre ce type de problème – réminiscence ou non de ce qui constituait la politique de retenue de l'Allemagne sur ce plan – ne semble pas non plus tout à fait étrangère à cette posture.

La crise avec la Russie à propos de l'Ukraine a d'ailleurs montré que le moteur franco-allemand, si les deux pays coopèrent et prennent l'initiative, était toujours en mesure de forger des coalitions et d'entraîner les autres pays de l'Union. Dans cette crise, l'Europe a réussi à contenir ses forces centrifuges et à imposer des sanctions à une Russie qui mettait ouvertement en cause l'ordre régional en annexant la Crimée et en soutenant les mouvements séparatistes à l'est de l'Ukraine. En parlant d'une seule voix, l'Union européenne, sous impulsion allemande et avec le soutien actif de la France, a réussi à endiguer et canaliser le conflit, à défaut de parvenir à le résoudre.

Dans un tout autre domaine, on peut encore constater que l'Allemagne a indubitablement soutenu les initiatives françaises dans le cadre de la Conférence de Paris sur le climat de 2015, la COP21. L'avancée correspond aux intérêts de l'Allemagne, engagée dans une transition énergétique dans le cadre de laquelle elle tente d'arrêter progressivement ses réacteurs nucléaires tout en limitant ses émissions de gaz à effet de serre. On peut cependant constater que la « réussite » de cette conférence, qui est parvenue à mobiliser dans un même élan l'ensemble des acteurs concernés, s'apparente à la rédaction d'un code de la route ambitieux mais dont la

transgression sera difficile à évaluer et encore plus difficile à sanctionner. Finalement, on ne saurait affirmer que cette expérience diplomatique a véritablement renforcé le couple franco-allemand.

Ces quelques exemples mettent en relief les épreuves auxquelles a dû faire face la relation franco-allemande au cours de l'année 2015. Ils témoignent bien évidemment d'une inclination naturelle et réciproque des deux pays à coopérer lorsqu'ils sont confrontés à des difficultés ou à des enjeux communs. Ils révèlent également les limites de cette solidarité, qui s'arrête désormais de façon trop systématique là où commence l'intérêt de chacun. Il apparaît en effet que, dans un contexte où la gestion des crises est devenue, comme le rappelle Volker Perthes dans sa contribution à ce volume, le « nouveau quotidien » des politiques européennes, nos deux pays ne sont plus exactement animés par cette recherche d'« *une unité de dessein et de conception* », pour reprendre l'expression de F. Guizot. Or c'est bien la quête d'un tel objectif qui avait permis au couple franco-allemand d'engager les grands projets ayant marqué l'histoire de nos deux pays et de l'Europe depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, mais aussi de constituer un point de repère pour ses partenaires et de traverser les épreuves que lui réservaient les convulsions de l'histoire.

